



Centre interdisciplinaire de recherche
en opérationnalisation du développement durable

PROJETS TRANSFORMATIONNELS

Une opportunité de collaboration entre
chercheur.e.s et milieux preneurs

Mars 2024

Mission du CIRODD

Le CIRODD est un centre de recherche, de développement et de référence en opérationnalisation du développement durable dont la mission est d'accélérer la **transformation de la société** afin de soutenir la transition socioécologique par l'**innovation durable** et la **transdisciplinarité**.

Le CIRODD catalyse, éclaire, conseille, mobilise et accompagne les acteurs de la société dans des prises de décision basées sur les meilleures connaissances et pratiques scientifiques.

Le CIRODD est un regroupement stratégique issu du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT) et Société et culture (FRQSC).

Qu'est-ce qu'un projet transformationnel?

Visant à modifier nos perceptions et nos façons de faire, le projet transformationnel engage les acteurs de terrain et le milieu de la recherche quant à un enjeu de société. Il permet de transformer les systèmes existants dans l'optique d'accélérer la transition socioécologique et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

Les caractéristiques d'un projet transformationnel :

- A une intention transdisciplinaire¹;
- S'inscrit dans une logique d'innovation durable²;
- Contribue à l'atteinte d'au moins un ODD.

Objectifs du programme

Les projets doivent comporter deux composantes principales :

1. La première composante doit être une caractérisation du problème (ou l'enjeu) en définissant des indicateurs ou en élaborant un cadre conceptuel, basé sur des données recueillies sur le terrain, qu'elles soient quantitatives ou qualitative;
2. La deuxième composante du projet présente l'approche développée en co-création entre l'équipe de recherche et les partenaires terrain pour résoudre le problème en question, assurant ainsi le caractère transdisciplinaire du projet.

¹ Il existe plusieurs définitions de la transdisciplinarité et, dans le cadre de cet appel, nous souhaitons comprendre comment l'organisation de la recherche et la production de savoirs témoignent d'une intention transdisciplinaire. Nous offrons donc cette définition sommaire. La transdisciplinarité peut être comprise comme une mobilisation pédagogique qui va au-delà des disciplines (Lenoir, 2003; Fourez, Maingain et Dufour, 2002), de rassembler les savoirs au-delà des disciplines et offrir « une opportunité de réussir ses relations interdisciplinaires en reconnaissant non seulement leurs interactions et réciprocity, mais en plaçant ces relations dans un système sans frontières fermes entre les disciplines » (Piaget, 1972, p. 138).

² Nouveaux service, produit, processus ou pratique, issus de la collaboration entre différents acteurs, qui contribue à opérer une transformation socioécologique, interdisciplinaire, structurelle et systémique visant à rendre la société compatible avec les limites planétaires et à assurer le bien-être humain et la résilience sociétale.



Avec l'appui du Comité d'orientation mixte (COM), le CIRODD souhaite soutenir les initiatives de ses membres ayant été identifiées comme projets transformationnels. Le rôle du COM est de faire le pont entre les milieux académiques et de terrain. Il contribue à :

- Identifier les enjeux émergents qui représentent un intérêt pour le développement du CIRODD;
- Identifier les opportunités de collaboration scientifique avec des partenaires et milieux preneurs;
- Participer à l'identification des pistes d'action à prioriser;
- Partager les bonnes pratiques en matière de transfert des connaissances dans les milieux preneurs.

Conditions d'admissibilité

- Le projet doit être dirigé par un.e membre régulier.ère du CIRODD
- Le projet doit impliquer au moins un.e étudiant.e d'un.e membre régulier.ère du CIRODD;
- Le projet doit s'inscrire dans **les axes de recherche** de la **programmation scientifique du CIRODD**.

Autres considérations

- Le CIRODD encourage fortement la codirection des étudiant.e.s. entre les membres régulier.ère.s du CIRODD;
- Le projet peut se faire en collaboration avec d'autres regroupements stratégiques ou d'autres centres de recherche;
- Le projet favorise les liens de collaboration avec d'autres chercheur.e.s affilié.e.s à des établissements universitaires hors Québec ou avec les réseaux de recherche pancanadiens ou internationaux;
- Le CIRODD adhère aux **principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) reconnus par les Fonds de recherche du Québec**. Ces principes font partie des critères d'évaluation de manière transversale.

Durée du projet

Jusqu'à 3 ans.



Soutien du CIRODD

- Profiter d'un financement de 30 000\$ du CIRODD (veuillez consulter la section [Dépenses admissibles](#));
- Soutien et accompagnement : bénéficiaire d'un accès privilégié à l'équipe du CIRODD et au COM (opportunité de partenariat, soutien pour la recherche de financement). Durée : 3 ans;
- Rayonnement à travers les structures de communication du CIRODD.

Instructions pour le dépôt d'un projet

Processus de candidature

Option #1 – Réalisation indépendante de la capsule vidéo:

01. Réaliser une capsule vidéo de 180 secondes :

La capsule doit:

- Être en format mp4
- Présenter le projet et son impact. Vous pouvez vous inspirer des questions du [guide d'entrevue](#) pour le dépôt d'un projet de recherche en annexe 1

02. Compléter le [Formulaire de dépôt en ligne](#), et y joindre la capsule vidéo.

Option #2 – Entrevue vidéo guidée par un.e membre CIRODD:

Si vous n'êtes pas familier.ière avec l'enregistrement vidéo, nous vous offrons d'enregistrer une rencontre [Teams](#) ou [Zoom](#) dans laquelle vous présentez votre projet et répondez aux questions du guide d'entrevue pour le dépôt d'un projet de recherche.

Si vous choisissez cette option, contacter [Chloé Barrette Bennington](#) au minimum 1 mois avant la date de dépôt afin de prévoir une rencontre. Pour finaliser le dépôt, vous devrez aussi :

01. Valider la capsule vidéo de 180 secondes réalisée par le CIRODD suite à l'entrevue
02. Compléter le [Formulaire de dépôt en ligne](#)

Date limite de dépôt : 6 mai 2024

Processus à la suite du dépôt

01. La fiche descriptive extraite du formulaire de dépôt et la capsule vidéo seront évaluées par un comité composé de membres du Comité d'orientation mixte, soit un auditoire diversifié constitué de chercheur.e.s, têtes de réseaux, fondations et autres organisations
02. Suite à l'approbation des projets, les membres du COM identifieront, à l'aide des besoins exprimés dans la fiche de projet et la capsule vidéo, des pistes de collaboration et un type de soutien pouvant bénéficier les chercheur.e.s qui portent les projets transformationnels



03. Une rencontre de suivi avec chaque porteur de projet transformationnel sera planifiée afin de faire le point sur les propositions d'accompagnement
04. Des suivis et rétroactions auront lieu tout au long du projet pour connaître l'état d'avancement dans un esprit d'évaluation plus évolutive

Dépenses admissibles

Un budget vous sera demandé à la suite de l'acceptation du projet.

Les dépenses admissibles incluent :

- La rémunération des étudiant.e.s collégiaux (incluant les avantages sociaux) ou complément de bourse. Maximum admissible : 10 000\$ par étudiant.e
- La rémunération des étudiant.e.s de 1^{er} cycle (incluant les avantages sociaux) ou complément de bourse. Maximum admissible : 10 000\$ par étudiant.e
- La rémunération des étudiant.e.s de 2^e et 3^e cycle (incluant les avantages sociaux) ou complément de bourse. Maximum admissible : 10 000\$ par étudiant.e
- La rémunération des stagiaires postdoctoraux. Maximum admissible : 15 000\$
- L'achat et l'accès à des banques de données. Maximum admissible : 1 000\$
- La diffusion et le transfert de connaissances des résultats de la recherche (ex. : production vidéo, activités grand public, production de contenu vulgarisé pour les grands médias, le Web et les réseaux sociaux) ou publications destinées à un lectorat non académique. Maximum admissible : 1 000\$
- Les frais de déplacement liés à la démocratisation des connaissances (vers le milieu académique et autre). Maximum admissible : 1 000\$
- Le dégageant de l'enseignement pour un.e chercheur.e de collègue ou de CCTT. Maximum admissible : 10 000\$



ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTREVUE

Questions contextuelles

- Quel est votre nom, votre affiliation universitaire et votre domaine de recherche?
- Quel est le titre du projet?
- Pouvez-vous, en quelques mots, décrire le projet et son(ses) objectif(s)?

Questions sur l'impact du projet

Les projets transformationnels visent un impact significatif sur la société. Comment mesurer la valeur ou l'impact d'une activité de recherche sur la société? Le CIRODD vous propose de répondre à quelques questions qui serviront à bâtir l'évaluation évolutive de votre projet afin de pouvoir mieux mesurer l'impact de celui-ci.

- Dans quels aspects de la réalité actuelle de votre problématique souhaitez-vous voir un changement à la suite du projet de recherche?
- Quels indicateurs, signaux, etc. témoigneront de ces changements? Existe-il déjà des méthodologies évaluatives de ces changements?
- Votre projet peut-il mener à des livrables comme des instruments politiques ou législatifs, des outils ou méthodologies, du développement de capacités?

Quelques pistes de réflexion sur l'impact...

Concept souvent intangible, l'impact sociétal d'un projet de recherche demande de bien cerner l'effet que l'on souhaite avoir sur le problème en identifiant *un aspect de la réalité actuelle avec un potentiel de changement*.

Il importe ensuite de trouver *un ou des indicateurs susceptibles de témoigner d'un changement dans l'aspect préalablement identifié*. Finalement, dans un monde idéal il serait possible de déterminer un lien de causalité entre une *activité* et le changement mesuré.

Cette *activité* doit être liée à votre projet transformationnel d'une certaine façon. Elle n'a pas à être un résultat direct mais pourrait en découler par exemple :

- le projet pourrait mener à des impacts instrumentaux comme le développement de politiques, pratiques ou services qui modifient l'activité sociale dans la réalité actuelle, ou changent la législation et/ou les comportements;
- le projet peut aussi avoir des impacts conceptuels qui permettent de changer l'activité dans la réalité actuelle en contribuant concepts, outils, méthodologies, etc. à la compréhension du problème à l'étude et à l'élargissement des débats à propos de celui-ci;
- le projet peut aussi avoir des impacts sur les capacités des communautés en permettant le développement de compétences en lien avec la problématique. Ces compétences peuvent être techniques, sociales, cognitives, collaboratives, etc. tant qu'elles permettent une autonomisation des collectivités par rapport à la problématique.

Questions sur les besoins transdisciplinaires du projet

Les projets transformationnels ont comme objectifs d'intégrer des considérations transdisciplinaires et le CIRODD accompagne les projets en allant chercher des partenaires et



expertises externes. Afin de bien cerner les autres disciplines, expertises et connaissances susceptibles de contribuer au projet et d'augmenter son caractère transformationnel :

- Quels aspects ou questions de recherche du projet pourraient bénéficier de regards externes et/ou de cocréation avec d'autres partenaires?
- Existe-t-il des besoins non répondus par l'équipe de recherche qui pourraient bénéficier d'une expertise externe?
- Quelles parties prenantes susceptibles d'être impactées par le projet sont présentes dans son développement et quelles sont manquantes?

Quelques réflexions sur la transdisciplinarité...

Le concept de transdisciplinarité englobe plusieurs principes clés. Klein (2017) identifie ces principes comme l'intégration et la transcendance des disciplines académiques, la participation de diverses parties prenantes, l'accent mis sur les problèmes du monde réel, la reconnaissance de la complexité et les processus explicites de réflexivité pour permettre l'apprentissage mutuel et l'intégration des connaissances. Les participant.e.s aux processus transdisciplinaires doivent être traité.e.s comme des partenaires égaux.ales, intégré.e.s dans les projets de recherche. L'inclusion et la collaboration sont essentielles, car elles reconnaissent la nécessité d'impliquer diverses parties prenantes dans la production de connaissances. La rupture des dichotomies traditionnelles et la création de "tiers espaces" peuvent faciliter l'apprentissage mutuel entre les participant.e.s, y compris les partenaires industriels et les membres de la communauté locale.

Le développement de la transdisciplinarité "Mode 2", tel que décrit par Scholz et Steiner (2015), a émergé en réponse aux défis environnementaux dans les années 1980. Les approches transdisciplinaires englobent également la complexité, reconnaissent l'incertitude omniprésente, la non-linéarité des systèmes socio-écologiques et la présence de compromis et de conflits lors de l'implication de multiples parties prenantes dans la prise de décision.

Ces approches transformationnelles sont particulièrement pertinentes pour les défis liés à la durabilité. Elles requièrent des stratégies qui transcendent les approches traditionnelles et favorisent des possibilités jusqu'alors inimaginables. La réflexivité est un aspect crucial de l'apprentissage transformationnel, qui encourage la réflexion critique et l'adoption d'un point de vue critique sur les problèmes sociétaux actuels et nous croyons que ce type d'approches doivent se retrouver dans les projets transformationnels.



ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE DÉPÔT

01. Titre du projet
02. Chercheur.e principal.e
03. Partenaire terrain principal
04. Co-chercheur.e.s et partenaires déjà engagé.e.s dans le projet
05. Secteur d'activités
06. Résumé du projet (*150 mots maximum*)

Le résumé du projet sera utilisé à des fins de diffusion par le CIRODD

07. Description du projet (*500 mots maximum*)
 - a. Objectif du projet
 - b. Ensemble d'indicateurs ou cadre conceptuel permettant la caractérisation du problème
 - c. Approche méthodologique de co-création entre l'équipe de recherche et les partenaires terrain pour résoudre le problème
 - d. Impacts recherchés

08. Mots-clés descriptifs du projet (5 maximum)

Par exemple: Économie circulaire; Énergie renouvelable; Bâtiment durable, Recherche-action, approche consultative, etc.

09. Partage et appropriation des connaissances prévues (150 mots maximum)

Indiquer le transfert de connaissances prévu en dehors du milieu académique; il peut s'agir d'un outil pratique, d'une influence sur des politiques publiques, etc.

10. Collaboration et coups de pouce souhaités liés aux besoins du projet (150 mots maximum)

Identifier les opportunités de maillages sur des besoins non répondus par l'équipe de recherche et susceptibles d'augmenter le caractère transformationnel du projet par exemple: ressources, réseautage, connaissances spécifiques, etc.

11. Objectifs de développement durable touchés par le projet



ANNEXE 3 : PRINCIPES DE BASE EN EDI³

Équité

Traitement juste, visant notamment l'élimination des barrières systémiques qui désavantagent certains groupes.

Un traitement équitable ne signifie pas nécessairement un traitement identique pour tous. Il doit tenir compte des différentes réalités, présentes ou historiques pour permettre à toutes les personnes de bénéficier des mêmes opportunités.

Diversité

Présence au sein de l'écosystème de la recherche de personnes provenant de différents groupes, ce qui favorise l'expression de points de vue, d'approches et d'expériences variés.

Inclusion

Mise en place de pratiques permettant à l'ensemble des membres de la communauté de la recherche d'être et de se sentir valorisé.e.s, soutenu.e.s et respecté.e.s, en portant une attention particulière aux groupes sous-représentés.

³ Source : Formation sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans la recherche universitaire et les demandes de subvention, Réseau interuniversitaire québécois pour l'équité, la recherche et l'inclusion (RIQEDI), en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec, l'Institut Équité, Diversité, Inclusion, Intersectionnalité (EDI2) et la Chaire pour les femmes en sciences et en génie (CFSG), 15 avril 2021

Présentation : <https://rqedi.com/wp-content/uploads/2021/05/Atelier-EDI-en-recherche-15-avril-FINAL.pdf>

Enregistrement de la formation : <https://www.youtube.com/watch?v=4VcbnOvW8n0&t=1938s>



ANNEXE 4 : EXEMPLES D'INITIATIVES POUR LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES D'EDI EN RECHERCHE

Voici des exemples de mesures découlant des principes d'EDI. Il ne s'agit en aucun cas d'une liste exhaustive et la pertinence de toute mesure dépendra évidemment du contexte du projet.

Prise en compte de la diversité dans la conception et la réalisation du projet de recherche (questions de recherche, méthodologie, analyse différenciée selon le sexe, etc.);

Méthodes de recrutement pour rejoindre une plus grande diversité d'étudiant.e.s ou de stagiaires postdoctoraux (p. ex. diffusion plus large et en-dehors des réseaux habituels, aller vers les personnes de groupes sous représentés plutôt que d'attendre qu'elles se présentent, etc.);

Adaptation de l'espace de travail pour des membres de l'équipe en situation d'handicap;

Mesures de conciliation étude-vie personnelle;

Plan d'accueil et d'encadrement pour les étudiant.e.s provenant de l'étranger;

Diffusion des résultats de la recherche auprès d'un public diversifié.





Centre interdisciplinaire de recherche
en opérationnalisation du développement durable

ANNEXE 5 : RESSOURCES EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (EDI) DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE

Ressources en matière d'équité, diversité et inclusion (EDI) dans le domaine de la recherche

Titre du document	Source
Renforcer l'excellence en recherche grâce à l'EDI	CRNSG
Guide du candidat : Tenir compte de l'EDI dans votre demande	CRNSG
Plan d'actions EDI des trois organismes fédéraux de financement de la recherche	CRNSG
Programme Dimensions	CRNSG
Guide du CRSNG pour la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche	CRNSG
Lignes directrices sur l'évaluation des contributions à la recherche, à la formation et au mentorat	CRNSG
Page <i>Équité, diversité et inclusion</i> du site web	Fonds de recherche du Québec
Page <i>Stratégie en matière d'EDI</i> du site web	Fonds de recherche du Québec
Prise en compte des efforts pour l'EDI dans l'évaluation des demandes de subventions au FRQNT	Fonds de recherche du Québec

Page <i>Diversité, équité et inclusion</i> du site web	Scientifique en chef du Québec
Pratiques exemplaires en matière d'EDI en recherche	Gouvernement du Canada
Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada 2019 - 2022	Gouvernement du Canada
Module de formation portant sur les préjugés inconscients	Gouvernement du Canada
Lignes directrices pour la recherche / Groupe de travail des premiers peuples de l'institut nordique du Québec	Institut nordique du Québec
Section <i>Ressources</i> du site web	Réseau interdisciplinaire québécois Équité-Diversité-Inclusion (RIQEDI)